

Appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

Parcours de renforcement des compétences

Formulaire de candidature

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé, **pour le 15 juillet 2022 au plus tard, en version électronique** (1 version Word et 1 en PDF) à l'adresse suivante :
parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be .

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :
« le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires (sauf si l'objet du projet est l'établissement d'un nouveau partenariat, auquel cas la convention est facultative) ;
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi.

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet :

« Le développement de tous au travers du mixage des parcours de compétences des métiers de l'image et de l'information »

2. Identification des parties au projet de partenariat

Partenaire A

Dénomination : RTA a.s.b.l

Numéro d'entreprise : BE0413.868.811

Adresse (siège social) : Rue des Rêlis Namurwès 1, 5000 Namur

organisme public organisme agréé (précisez :

Cisp 142)

Site web: <https://www.rta.be/>

Téléphone : 081 74 67 48

Courriel : info@rta.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	8	3	7	3	2	0	5	1	1	3	4	8	1	5
BIC	CREGBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

L'asbl RTA a été créée par les mouvements ouvriers namurois (FGTB et MOC) en 1973. La visée originale était de favoriser l'expression du public populaire dans la logique de la démocratie culturelle. Aujourd'hui cette visée s'exprime dans le champ de l'insertion socio-professionnelle, avec la volonté de donner accès aux métiers de la société d'information à ce même public populaire ; dans le champ de l'éducation permanente (production d'analyses et d'études sur les voies et moyens de lutter contre les dominations économique, sociale, culturelle et symbolique) ; dans le champ de la formation de professionnels.

L'asbl RTA a établi un partenariat structurel avec le RWLP, dans le but de participer avec lui à la lutte contre les inégalités.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : Fastrès

Prénom : Jacqueline

Fonction : Directrice

Téléphone : 081/74.67.48

Courriel : j_fastres@rta.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : Ducci

Prénom : Isabelle

Fonction : Coordinatrice pédagogique

Téléphone : 081/74.67.48

Courriel : isabelle.ducci@rta.be

Partenaire B

Dénomination : Centre IFAPME de Charleroi ASBL

Numéro d'entreprise : BE0409.147.186

Adresse (siège social) : Chaussée de Lodelinsart 417 6060,Gilly

 organisme public organisme agréé (précisez :)

Site web :

Téléphone : 071 28 10 00

Courriel : info.charleroi@ifapme.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	2	3	1	2	5	3	7	0	5	4	0	0	9	1
BIC	CPHBBE75															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

Le centre IFAPME de Charleroi a pour mission de gérer et promouvoir les différentes filières de formation qu'il organise ; Organiser les cours, l'évaluation continue et les examens dans le cadre de l'apprentissage, la formation chef d'entreprise et la formation continue ; Assurer la guidance pédagogique des auditeurs ; Élaborer les programmes et organiser les activités de la formation continue ; Délivrer les attestations, certificats et diplômes, tout en tenant compte de l'évolution de son public, des besoins spécifiques en matière de pédagogie, d'orientation et d'accompagnement.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : Dubois

Prénom : Georges

Fonction : Directeur

Téléphone : 0471 38 98 97

Courriel : g.dubois@ifapme.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : D'Angelis

Prénom : Tamara

Fonction : Coordinatrice partenariat

Téléphone : 0499 17 47 27

Courriel : tamara.dangelis@ifapme.be

*Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »***3. Eligibilité des partenaires**

Pour être éligible, la candidature doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- Viser un partenariat entre au minimum 2 partenaires
- Comporter au minimum un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle agréé
- Comporter au minimum soit un opérateur public de formation ou d'enseignement qualifiant, soit un centre de validation des compétences agréé
- Rencontrer les conditions prévues en page 5 de l'appel à projet¹
- le(s) partenaire(s) additionnel(s) sont agréé(s) / reconnu(s) par la Wallonie

4. Eligibilité du projet

Description synthétique du projet

15 lignes maximum

Il s'agit ici de créer des synergies, des complémentarités entre les métiers du Pôle numérique de l'IFAPME et le métier de caméraman monteur de l'asbl RTA. Grâce à la modularisation et à l'expertise des formateurs, il est possible de créer des parcours croisés, individualisés et multi opérateurs, débouchant sur une

-
- 1 Les partenaires bénéficiaires doivent rencontrer les conditions suivantes :1) avoir une unité d'établissement / centre de formation / centre de validation des compétences en région wallonne de langue française ; 2) exécuter l'action sur le territoire de la région de langue française de la Région wallonne ; 3) s'engager formellement à respecter l'ensemble des conditions établies dans le présent appel à projets.

certification. Pour qualifier les destinataires de ces parcours, les partenaires du projet ont décidé de parler simplement d'auditeurs, dans le sens de « qui écoute », mais aussi dans le sens de « qui examine », donnant aux destinataires un rôle actif.

Bien plus qu'un échange de compétences, ce partenariat à dimension humaine sera l'occasion pour les auditeurs de s'élever, d'apprendre de son prochain, dans une logique de travail d'équipe. Au terme de leur cursus, les auditeurs de RTA auront accès à des formations (Chef d'entreprise ; métiers du développement web...) du réseau IFAPME pour élargir davantage leur panel de compétences. Réciproquement, les auditeurs de l'IFAPME pourront bénéficier, au sein de l'asbl RTA, de modules sur mesure qui viendront compléter leur formation.

Le sens du projet est de créer un réseau où les professionnels partagent avec les auditeurs la responsabilité de parcours qui ne débouchent pas sur des « trous noirs » (ce qui est tout autre chose que de fluidifier les parcours). Les partenaires s'appuieront sur les travaux des chercheurs de l'École Supérieure des Mines de Paris (M. Callon e.a.) qui ont créé la Sociologie de l'Acteur Réseau dans une approche sociotechnique particulièrement pertinente en l'occurrence. Ce modèle structurera le rapport final que les partenaires produiront.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)

- Préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés²
- Améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences³

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

1 page maximum

Le centre IFAPME de Charleroi expérimente depuis peu l'approche collaborative avec plusieurs opérateurs tant publics que privés, notamment au sein de son Pôle numérique implanté dans les bâtiments E6K-A6K. Une réelle plus-value se dégage de ces différents partenariats, notamment grâce à la complémentarité des opérateurs.

L'objectif du présent projet est de collaborer au bénéfice des auditeurs. Il s'agit ici de créer un parcours de formation selon une ligne du temps bien définie, avec des projets à réaliser en équipe, et proposant des passerelles entre les cursus pour renforcer les compétences des auditeurs dans des domaines techniques (mais avec une approche sociotechnique comme énoncé ci-dessus).

Le projet vise en effet, au-delà de l'acquisition de compétences techniques, à établir des liens entre les individus mobilisés. Le principe du workshop a déjà fait ses preuves et permet de développer des softskills

² obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

³ Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

indispensables dans la vie quotidienne et dans le monde du travail, comme l'esprit d'équipe, l'organisation du travail, savoir parler devant un public, mais aussi l'augmentation de l'estime et la confiance en soi. Basé sur des projets concrets tels que l'élaboration d'un magazine vidéo, de réalisations audiovisuelles, ces workshops permettront également aux jeunes publics du centre IFAPME de Charleroi d'acquérir des connaissances déclinées dans les cours généraux, mais de manière tout à fait pragmatique (projet test mis en place en 2022 chez les apprentis vendeur et qui a porté ses fruits).

Le travail de renforcement des compétences s'effectuera pendant et après la formation. Chaque organisme délivre au terme de son propre cursus une certification des compétences acquises. En complément et/ou supplément, des certifications seront octroyées sur base d'un système d'évaluation et de contrôle de compétences. Au terme du parcours, les auditeurs de RTA auront l'opportunité de poursuivre une formation du Pôle numérique au centre IFAPME de Charleroi, soit dans son entièreté, soit en ciblant des modules, et ce, sans freins liés aux conditions d'admission (diplôme) et aux frais d'inscription. Cette possibilité enrichira pour eux le champ des possibles. A cela s'ajoute l'opportunité d'intégrer les cours de préparation aux épreuves du Jury central afin d'obtenir le Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur professionnel (CESS P). Réciproquement, les auditeurs du centre IFAPME de Charleroi pourront apprendre, via un module à concevoir ensemble, des compétences en captation et montage vidéo, utiles en complément de leur formation de base.

Ce partenariat entre deux opérateurs tout à fait complémentaires permet la mise en place d'un parcours complet, au bénéfice de plusieurs types de public. D'un côté, un public adulte demandeur d'emploi, et de l'autre, des jeunes en apprentissage ou des adultes actifs en reconversion professionnelle. Nous comptons sur cette mixité pour faire grandir nos jeunes, et que chacun apprenne à travailler avec ses différences, qu'elles soient liées à l'âge, à la culture, etc. Les adultes devront animer les équipes et les porter vers l'avant, comme le font les tuteurs en entreprise qui accompagnent les jeunes apprentis. En prenant ce rôle de coordination d'équipe, les personnes recevront le titre de compétence de tuteur, délivré au nom des gouvernements francophones.

Ce pari de la mixité pourra se fonder sur les principes de la démocratie culturelle prônés au niveau international par le belge Marcel Hicter : « Mon option est donc : ni la culture pour tous ni la culture pour chacun, mais la culture par chacun et avec chacun dans une optique de développement de tous. (...) Il n'y a pas de culture extérieure à l'homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse contreplaquer. (...) »

La culture est une attitude, une volonté de dépassement personnel total, de son corps, de son cœur, de son esprit, en vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin. »

(M. Hicter à Athènes, mars 1976, colloque organisé par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'avenir des arts du spectacle).

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

1 page maximum

Plusieurs types de frein sont identifiés :

- Freins opérationnels

RTA propose une formation ayant lieu chaque jour de la semaine, de novembre à septembre, avec un stage en été. Le centre IFAPME change son rythme de cours pour la rentrée académique 2022-2023, et propose ainsi une semaine de cours pour trois semaines de stage ou simulation pratique pour les auditeurs (apprentissage) n'ayant pas encore trouvé un patron.

Des questions se posent également en termes de gestion administrative et logistique (qui prête quoi, assurance du matériel, prise de présence, gestion des formateurs,...)

- Freins institutionnels

A la fin de leur parcours, les auditeurs repartiront avec un panel de compétences qu'ils pourront mettre à profit sur le marché de l'emploi, à condition que celles-ci soient validées de manière officielle/institutionnelle.

Concernant le statut des auditeurs, il est primordial que ceux-ci puissent garder les droits qui en découlent.

Nous identifions aussi la possibilité de freins liés aux modèles culturels institutionnels respectifs. A l'IFAPME, la « culture » est ancrée dans une logique qualité, anticipant avec précision les procédures, les compétences à acquérir, les résultats à produire en matière d'acquisition. Au niveau de RTA qui s'adresse à des adultes qui ont connu un parcours d'échec, la culture commande plutôt d'ouvrir le champ des possibles sans en préfigurer pour autant l'issue, incertaine en l'occurrence ; il s'agit de s'organiser pour que de l'imprévu puisse émerger, faisant pièce à la reproduction : comme le pose le professeur Henri Wallon, ce sont des intentions nouvelles qui permettent de percevoir le monde et soi-même autrement.

- Freins géographiques et socio-économiques

RTA se situant à Namur et le Pôle numérique du centre se situant à Charleroi, cette distance géographique pourrait constituer un frein pour les auditeurs. Ce frein est considéré comme emblématique par les partenaires, en termes de « coûts cachés » de la formation. Le RWLP a souvent attiré l'attention sur la présence d'obstacles présents dans les parcours des personnes, mais qui n'apparaissent pas aux yeux des professionnels qui disposent d'une autre condition sociale et d'une autre condition d'existence. Les partenaires seront particulièrement attentifs à cette réalité.

- Freins subjectifs

L'étude menée par l'asbl RTA et le RWLP à propos des personnes cartographiées comme « neet », basée sur 30 entretiens qualitatifs, a notamment mis en lumière, dans les parcours professionnels, la place des difficultés liées à la subjectivation (à la possibilité de se construire comme sujet de son existence).

Les partenaires seront également très attentifs à cette dimension peu aperçue dans les parcours socio-professionnels.

(cfr J. Blairon et C. Mahy (dir.) , *Politiques sociales et violence symbolique, La situation des « NEET »*, Paris, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017. Cette étude a été présentée à l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud en 2021.)

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

1 page maximum

- Freins opérationnels

Pour la bonne réussite de ce projet, les deux opérateurs mettront en place une ligne de conduite commune pour la gestion administrative et logistique. Ils assureront également la bonne coordination des parcours de formation, un accompagnement des groupes tout au long de la formation, des comités de pilotage du projet pour identifier les points forts et les points faibles et trouver des pistes d'amélioration, en vue de pérenniser le projet sur les années à venir.

- Freins institutionnels

Une demande de reconnaissance sera effectuée auprès des organismes compétents afin de délivrer aux auditeurs des certifications reconnues, basées non pas sur la fréquentation des cours mais bien sur l'évaluation et le contrôle.

Au niveau des modèles culturels, le travail consistera à permettre à chacun d'en identifier et d'en penser la complémentarité et à la faire vivre par des ajustements à coconstruire, mais aussi par des temps d'arrêt si un « incident critique » est constaté.

- Freins géographiques

Le Pôle numérique du centre IFAPME est très facile d'accès en transport en commun, étant donné qu'il se situe à la sortie de la gare de Charleroi ; il en va de même pour les locaux de formation de l'asbl RTA par rapport à la gare de Namur. Il reste que les auditeurs de RTA ne bénéficient pas des mêmes réductions en matière d'abonnement que les étudiants, ce qui est incompréhensible. Une identification systématique des coûts cachés sera effectuée par les partenaires, qui chercheront des solutions à proposer ou explorer.

- Freins subjectifs

Les recherches en matière d'éducation populaire (dont le champ de l'insertion socio-professionnelle s'est malheureusement éloigné au profit d'une vision « training », plutôt que « Education of Adults ») montrent que le travail de la subjectivation est favorisé par les logiques collectives, d'une part, et par l'engagement des professionnels à débusquer « l'occasion » qui pourra avoir un « effet de bascule » pour l'individu concerné. Cette logique conduit à ne pas faire reposer le travail de subjectivation sur l'élaboration fictive et abstraite d'un « projet personnel » reposant entièrement sur les épaules du jeune ou de l'adulte en difficulté. Nous pensons notamment ici aux expériences de Fernand Deligny autour de son projet « La Grande Cordée », qui était structuré comme un réseau d'occasions.

(cfr J. Blairon, « Controverses autour du projet pour l'enfant prévu par le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse », <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2019m01n2.pdf>)

Les partenaires s'efforceront de s'inspirer de cette logique qui fait de l'éducateur « un pourvoyeur d'occasions ».

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

15 lignes maximum par activité

Activité 1 : Comité pilote

Première rencontre en octobre entre les initiateurs du projet pour définir la ligne directrice, les modalités, la mise en place.

Par la suite, une réunion mensuelle sera organisée pour :

- Veiller au bon fonctionnement du projet
- Analyser les points forts et les points faibles
- Calibrer les actions
- ...

Activité 2 : Activité « prise de contact », déclinée en deux journées (décembre-janvier)

- Première journée :

Journée d'information sur les formations du Pôle numériques du centre IFAPME de Charleroi et la formation en audiovisuel de RTA, des débouchés, programme de cours.

Première prise de contact entre les intervenants, parler du contenu du parcours de formation et de son déroulement, ses objectifs, les possibilités de certification.

- Deuxième journée :

Définir les équipes, parler des projets à réaliser dans le cadre du parcours tels que la réalisation d'un magazine, de vidéos sur différentes thématiques.

Activité 3 : Atelier « magazine »

La production d'un magazine fait partie du cursus de formation de l'asbl RTA. Le but de la collaboration est d'intégrer les jeunes auditeurs du centre IFAPME de Charleroi dans l'élaboration de ce magazine, avec pour objectif d'acquérir les compétences transversales demandées lors de leurs cours généraux. En parallèle, les auditeurs adultes de RTA, en tant que coordinateurs d'équipe, pourront faire valoriser ces compétences de coordination par l'obtention d'un titre de tuteur.

Activité 4 : Atelier « réalisation de vidéos »

Pendant le parcours, plusieurs vidéos sur différentes thématiques seront réalisées.

Les jeunes apprentis assistant développeur du centre IFAPME de Charleroi en recherche de patron participent à des ateliers dont l'objet est de répondre à une demande concrète d'un client dans un délai imparti (partenariat E6K-A6K). Ils doivent travailler en équipe, apprendre à se connaître mutuellement, et se découvrir pour déceler leurs affinités liées au métier (par exemple, backend ou frontend). Les auditeurs de RTA pourront réaliser une vidéo sur ces ateliers, leur construction, les difficultés rencontrées, un bel apprentissage pour les jeunes que de savoir parler devant une caméra.

Des mini documentaires sur des sujets variés comme les difficultés à s'orienter, à trouver un emploi, les parcours de vie, etc peuvent également faire l'objet de workshop, coconstruit par les équipes (nous retrouvons ici l'attention aux difficultés de subjectivation).

Activité 5 : « Renforcement des compétences techniques »

Pendant la période de janvier juin, mise en place de passerelles entre les cursus pour acquérir des compétences techniques supplémentaires et/ou complémentaires. Par exemple, module sur le tournage et

montage de vidéos via un smartphone pour les auditeurs IFAPME, module sur la gestion des réseaux sociaux pour les auditeurs de RTA.

Ces cours sont substituables aux cours du cursus de base. On pourrait alors envisager de proposer des modules en soirée.

Les auditeurs pourront également suivre des cours en commun, comme l'autoscopie. Les auditeurs RTA réaliseront des vidéos et donneront les bases de captation vidéo aux auditeurs IFAPME, pour que ceux-ci puissent à leur tour réaliser l'exercice.

Activité 6 : Atelier « échange de bonnes pratiques »

Organisation de journées de rencontre entre les formateurs des deux organismes pour faire le point sur les pratiques d'enseignement, se former en pédagogie alternative, échanger sur leurs compétences (formation des formateurs par des formateurs) pour élargir leur panel.

Activité 7 : Visites extérieures

Rencontre d'intervenants externes pour illustrer/compléter les cours des formateurs. Par exemple, prévoir une rencontre avec un avocat pour parler de manière concrète du droit d'auteurs, des notions juridiques sur les réseaux sociaux, ...

Rencontre également avec les partenaires privés A6K, qui sont des entreprises du numérique (Be Code, Technofuturtic, ...) et visite des ateliers présents sur le site.

Activité 8 : Recherche-action

Pour l'élaboration du rapport final, les partenaires s'inscriront dans la logique de la recherche-action visant à recueillir les analyses des premiers concernés et à identifier avec eux les recommandations qui peuvent s'imposer : des entretiens qualitatifs approfondis et représentatifs seront ainsi menés et interprétés de façon partenariale, notamment en référence aux approches de la sociologie de l'acteur-réseau comme exposé en liminaire.

Le partenariat vise directement :

- les bénéficiaires finaux des dispositifs (stagiaires, apprenants, ...)
- le personnel des partenaires

Le projet :

- vise à établir un nouveau partenariat (ex : l'objet du projet est de réfléchir à ce qui pourrait être réalisé ensemble)
- construit un nouveau partenariat
- renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

15 lignes maximum

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est d'établir un nouveau partenariat, la convention est facultative.

Une convention de partenariat a été élaborée : oui non

Autres conditions pour l'éligibilité du projet

Pour être éligible, le projet doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- être totalement gratuit pour les participants
- se dérouler sur le territoire de langue française de la Région wallonne, dans un ou plusieurs des 9 bassins
- s'organiser durant la période de programmation (à savoir entre le 1/11/2022 et le 30/04/2024).

Le projet se déroule sur la période suivante : du 01/11/2022 au 30/09/2024

- Localisation du projet :
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> bassin Brabant-Wallon | <input type="checkbox"/> bassin Wallonie Picarde |
| <input type="checkbox"/> bassin Hainaut Centre | <input checked="" type="checkbox"/> bassin Hainaut Sud |
| <input checked="" type="checkbox"/> bassin Namur | <input type="checkbox"/> bassin Luxembourg |
| <input type="checkbox"/> bassin Liège | <input type="checkbox"/> bassin Huy - Waremme |
| <input type="checkbox"/> bassin Verviers | |

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

- dans les locaux du partenaire A

Localisation : 1 rue des Rêlis Namurwès

Code postal et localité : 5000 Namur

- dans les locaux du partenaire B :

Localisation : E6K, Square des Martyrs

Code postal et localité : 6000 Charleroi

- autre (précisez :)

Localisation :

Code postal et localité :

5. Pertinence du projet

Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

1 page maximum

- RTA
 - o Une coordinatrice pédagogique (formation journaliste) consacrera l'équivalent d'un quart temps aux différentes activités décrites ci-dessus : activités 1/2/6/8
 - o Deux formateurs techniques impliqués dans les activités d'éducation permanente de l'asbl depuis plus de dix ans pourront se mettre à disposition du projet pour y amener leurs compétences spécifiques (estimation 1 eqt/mois/formateur) : Activités 4/5/6

Les activités 3 et 7 seront organisées dans le cadre de la reconnaissance de RTA comme Cisp (un formateur prise de vues et un formateur montage) ; elles ne sont donc pas financées par ce projet.
- Centre IFAPME de Charleroi
 - o 4 formateurs expert métier (digital marketing, community manager, conception 3D, graphic designer,...) : Activité 4/5/6 ==> 0,25 ETP
 - o 1 formateur en cours généraux, pour accompagner les jeunes dans l'acquisition des compétences en cours généraux : Activité 3 et 4 ==> 0,20 ETP
 - o 1 Coordinatrice opérationnelle, transversale ==> 0,25 ETP
 - o 1 Coordinatrice pédagogique ==> 0,08 ETP
 - o 1 formateur principal du Pôle numérique du centre IFAPME de Charleroi ==> 0,10 ETP

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet (subventionnés ou non par le présent appel à projets) :

Partenaire A	0,7 ETP (sur 18 mois)
Partenaire B	0,88 ETP (sur 18 mois)
...	

Veillez détailler les **moyens matériels** affectés au projet (locaux et matériels dédiés au projet).

1 page maximum

- Asbl RTA

Locaux dédiés à la formation cisp (local de cours, 3 salles de montage).

Les moyens techniques de captation et de montage :

- Dvcam, kits Mojo et boîtiers photo-vidéo ;
- Micro-cravates, micro-perches et micro de proximité ;
- Bancs de montage Adobe première Pro et After Effect
- Table de mixage BlackMagicDesign TV studio pro HD.

- Centre IFAPME de Charleroi

Locaux mis à disposition et se situant chez E6K et A6K, près de la gare de Charleroi, là où sont dispensées toutes les formations du Pôle numérique du centre. Y sont également présents des entreprises privées. Cet emplacement est un réel lieu d'échange entre différents intervenants, tant publics que privés.

Le matériel tels quel les PC, les logiciels (Indesign, Illustrator, Photoshop,...) etc, seront mis à disposition de tous les partenaires du projet.

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

2 pages maximum

Basé sur une approche pédagogique active, ce projet vise le développement de compétences des auditeurs, leur savoir-faire ainsi que leur savoir-être.

Au-delà de la transmission de son savoir, le formateur anime son cours en le rendant vivant et interactif. Il aide à la construction des connaissances, et au travers de l'action, pousse les auditeurs à la réflexion et à la compréhension de leur réussite.

En créant une dynamique d'équipe, nous allons favoriser l'empathie, renforcer la coopération et amener les auditeurs à partager une vision commune afin de mener à bien les workshops au travers d'une approche « learning by doing ».

Cette méthode pédagogique est un levier efficace qui active le développement de compétences techniques, de softskills, tout en stimulant la confiance en soi.

En posant un acte, l'auditeur prend conscience de ses effets positifs sur le groupe et de son appartenance. La satisfaction du travail fourni est un vrai moteur de motivation.

Les outils pédagogiques jouent un rôle important dans la pédagogie active, dans la mesure où ils offrent aux auditeurs une grande souplesse dans le processus d'apprentissage.

Le choix des outils favorisera l'échange entre les auditeurs et le développement de nouvelles compétences. Adaptés aux publics des deux opérateurs, ils prendront en compte les attentes et les profils de chacun.

La crise Covid 19 a accéléré la transition numérique et l'émergence des formations à distance. Le nombre de d'outils pédagogiques a augmenté. Des outils numériques communs seront utilisés afin de faciliter le travail de coopération intra et inter équipes.

Concernant le planning pédagogique, celui-ci a été découpé en plusieurs phases :

Phase 1 : chacun des participants trouve sa place dans son propre écosystème.

Phase 2 : mise en œuvre du projet (prise de contact, présentation du parcours et des objectifs, réalisation des équipes)

Phase 3 : lancement du workshop 1 (réalisation d'un magazine)

Phase 4 : lancement du workshop 2 (réalisation de vidéos)

Phase 5 : visites extérieures

Phase transversale : renforcement des compétences techniques via le parcours modulaire.

Budget demandé

Partenaire A

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire brut mensuel	Taux de charge-ment 2022 *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de charge-ment x temps de travail)
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				

TOTAL				

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire A en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

Partenaire B

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire mensuel brut	Taux de chargement *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire	Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)	
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				
TOTAL				

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire B en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

Pertinence du projet

Veuillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

1 page maximum

La valeur ajoutée proposée par ce partenariat touche autant les auditeurs que les opérateurs de formation.

Dans un schéma classique, les profils de formation sont préexistants à l'entrée en formation des auditeurs et ils sont intangibles par eux pendant la durée de la formation. Ces profils de formation sont le résultat de validations/adaptations successives opérées par des experts ou des intervenants réputés comme tels. Lorsqu'un auditeur s'engage dans un parcours de formation, il sait qu'au terme, ses compétences acquises seront contrôlées à la mesure du profil de formation initial et que ce contrôle sera individuel.

En d'autres termes, l'auditeur parcourt un trajet de formation pour individuellement se soumettre à un contrôle dont les items ont été construits collectivement en dehors de son champ de formation.

Ce dispositif est organisé par un opérateur de formation lui-même objet de fréquents contrôles qui mesure sa propre conformité et la conformité des actions qu'il entreprend.

Les objectifs de ce partenariat visent à développer de nouveaux modèles de formation qui se distinguent par les interactions entre publics jusqu'ici étrangers l'un à l'autre, par la création commune par ces publics d'objets de type "magazine" ou vidéos" (activités 3 et 4), par la mise en place des conditions de possibilité d'une customisation personnalisée des parcours de formation, par l'accès à un champ post-formation choisi par l'auditeur dans des thématiques connexes et enfin, par la mise en œuvre d'une possibilité de certification des compétences mises en œuvre par les auditeurs pendant, au terme et après la projet, dans la poursuite de leur trajectoire individuelle.

Le profil de formation devient donc “négociable” et la possibilité est donnée à chaque auditeur de l’adapter pour augmenter la surface de son panel de compétences. Le dispositif permet à chaque auditeur de quitter la posture de “consommateur de formation” visant la conformité à un profil donné pour migrer vers la posture de “producteur de formation” construisant son champ de compétences collectivement et en prenant en compte ses contingences et son appréhension du contexte vers lequel il évolue. Cette confiance qui lui est faite et le mouvement dans lequel il s’inscrit ainsi sont probablement les premières étapes vers l’appropriation d’un vrai projet.

Par effet “ricochet”, les organismes de formation migrent eux aussi de la position d’organismes de formation vers une position d’“architecte” de trajectoires individuelles de formation. Cette migration doit s’accompagner d’une mutualisation des moyens et surtout des compétences de chaque organisme puisqu’elle n’est réalisable que si l’accès à un vaste panel de possibilités de trajectoires et si la reconnaissance automatique des compétences acquises sont garanties.

Le rapport d’activités produit en cours de partenariat et présenté au terme du projet portera un regard analytique, politique et critique sur les évolutions des personnes et des organismes dans le contexte ouvert par ce partenariat.

Veuillez détailler les **articulations** prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

1 page maximum

Les articulations entre opérateurs bénéficiaires s’organisent comme suit :

En amont : détermination des personnes engagées dans le projet – fixation d’une ligne du temps – travail sur les modèles pédagogiques qui vont être mis en œuvre - détermination du champ des possibles – bases et structures du rapport d’activité.

Pendant la formation :

Co-production d’un magazine par les auditeurs de RTA et les apprentis du Centre IFAPME de Charleroi. La réalisation de ce magazine fait partie intégrante du curriculum de formation RTA. Dans ce partenariat, il est projeté que les apprentis IFAPME se soient pas seulement objet mais aussi sujet de ce magazine.

Animation de séquences “image et son” par les auditeurs de RTA pour les apprentis du Centre IFAPME de Charleroi. Cette animation sera l’occasion de fixer les bases d’une relation pédagogique entre apprenant et tuteur. Les apprentis seront placés en situation réelle de communication et seront initiés à la maîtrise des outils “image et son”. Au terme de ces animations, les auditeurs RTA qui le souhaiteraient pourront présenter et obtenir le certificat de validation de compétences de “tuteur” (le centre IFAPME de Charleroi est centre de validation pour cette fonction).

Information sur l’offre de formation de la communauté E6K (Centre IFAPME de Charleroi – Be Code – Technofutur TIC) accessible aux auditeurs RTA. Selon les trajectoires de chacun, choix de modules complémentaires, connexes et certificatifs pour plus de compétences professionnelles. Cette étape implique une éventuelle redéfinition des parcours de chacun.

Après la formation :

Ouverture du catalogue de formation du Centre IFAPME de Charleroi aux auditeurs RTA. Accès ouvert sans conditions préalables sinon avoir été au terme de la formation RTA. Au terme de ces formations et pour autant qu'ils obtiennent le diplôme, les auditeurs RTA auraient accès aux emplois de niveau B Région wallonne.

Présentation d'un rapport d'activités qui détaille le dispositif, ses conditions de réussite et les "gains" engrangés par les parties prenantes au système.

Si le projet vise à raccourcir le parcours de stagiaire, décrivez comment cela est envisagé.

1 page maximum

Le parcours des stagiaires, de part et d'autre, ne sera pas raccourci. Néanmoins, davantage de compétences seront acquises sur cette même période (voir supra)

Si le projet a un caractère structurant (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

1 page maximum

Le projet est conçu et construit pour pouvoir, dans ses fondements politiques et pédagogiques, être pérennisé et éventuellement mis en œuvre par d'autres systèmes.

Le volet plus didactique, plus pratique, la détermination des activités est évidemment fonction des parties prenantes au système et ne pourra être répliqué tel qu'il aura été mis en œuvre dans ce premier partenariat. En effet, la conduite opérationnelle du projet ne peut être envisagée qu'en prenant en compte les spécificités de chaque partenaire et les caractéristiques, trajets et horizons des auditeurs.

Le rapport d'activités tracera les conditions d'une pérennisation et d'une appropriation par d'autres opérateurs. Il sera diffusé et au besoin, le know how construit par l'équipe à la manœuvre pour piloter ce partenariat sera disponible pour les organisations manifestant un intérêt.

Veillez détailler les résultats attendus et la mesure de ces résultats

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Renforcement des compétences pendant la formation	Évaluation et contrôle des compétences
Intégration des softskills	Analyse des comportements, des interactions, Entretiens d'échange avec les auditeurs
Effcience de la formation pour les auditeurs	Compétences acquises/durée formation
Diminution du taux d'abandon	% d'abandon
Renforcement des compétences après la formation	Nombre d'auditeurs inscrits dans un nouveau cursus
Effets de la formation pour les opérateurs	Tenue d'un journal de bord
Impact au niveau institutionnel	Nombre de freins levés pour la viabilité du projet

Ajoutez des lignes si nécessaire

6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : Fastrès Jacqueline

légalement autorisé à engager l'organisme : RTA asbl

et agissant en qualité de : Directrice

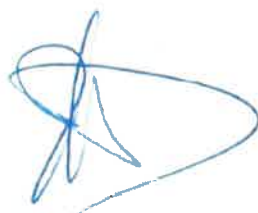
- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Namur

le : 06/07/2022

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

Lu et approuvé



Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : Dubois Georges

légalement autorisé à engager l'organisme : Centre IFAPME de Charleroi

et agissant en qualité de : Directeur

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Charleroi

le : 06/07/2022

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

Lu et approuvé 

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »